

2024/029

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	15	17

Vote
A l'unanimité
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

L' an 2024 et le 12 Avril à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de SEMONSUT Pascal, Maire

Présents : Mmes : CARRE Fabienne, CHATELIN Karine, GAILLARD Jessica, GUERIN Pascaline, POIVRE Corinne, SOBRAL Vanessa, MM : ARRIVAUULT Gérard, COLMET DAAGE Sylvain, GAILLOT Vincent, GUDIN David, LOMBARD Pascal, MAUPAS JEAN-LOUIS, PELLETIER Jean-Marie, Pascal SEMONSUT, SIMON Christophe

Excusés ayant donné procuration : Mmes : BENARD Isabelle à M. MAUPAS JEAN-LOUIS, ROGER Claudette à M. SEMONSUT Pascal

Absents : Mme BAUP Pascale, M. LELAY Dominique

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 18/04/2024
Et
Publication ou notification du :

A été nommée secrétaire : Mme Karine CHATELIN

2024/029 – TARIFS PARTICULIERS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 2024

La commission eau et assainissement propose d'augmenter les tarifs de l'eau pour les particuliers de 1,00 €/m³ à 1,10 €/m³, soit un total avec l'Agence de l'eau et les taxes, de 3,47 €/m³.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les tarifs de l'eau et de l'assainissement ci-dessous et leur application à l'exercice 2024 :

EAU

Tarif eau	m ³	1,10 €
Location annuelle compteur Ø 15mm	Forfait	40,00 €
Location annuelle compteur Ø 20mm	Forfait	40,00 €
Location annuelle compteur Ø 30 mm	Forfait	43,00 €
Location annuelle compteur Ø 40 mm	Forfait	48,00 €
Remplacement compteur Ø 15mm	Forfait	72,00 €
Remplacement compteur Ø 20mm	Forfait	78,00 €
Remplacement compteur Ø 30 mm	Forfait	172,00 €
Remplacement compteur Ø 40 mm	Forfait	250,00 €
Montant forfaitaire pour étalonnage d'un compteur	Forfait	70,00 €
Montant forfaitaire pour réouverture d'un branchement	Forfait	15,00 €
Prestation d'un agent	Forfait	15,00 €

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 045-214503351-20240415-045335D2024029-DE

ASSAINISSEMENT

Contrôle de conformité en cas de cession immobilière	Forfait	15,00 €
Tarif assainissement	m ³	1,22€
Montant forfaitaire annuel d'un abonné raccordé au réseau d'assainissement	Forfait	51,50 €
Taxe de raccordement au réseau d'assainissement collectif	Forfait	1 100,00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 15/04/2024
Le Maire
Pascal SEMONSUT

